

Budget

Présentation du budget de l'ESADTPM

L'École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée fait partie du réseau national des 45 établissements d'enseignement supérieur artistique spécialité « arts plastiques » placés sous le contrôle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication.

Ayant pris en 2011 la forme juridique d'Etablissement Public de Coopération Culturelle à l'initiative de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, du Conseil Départemental et de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), l'établissement est aujourd'hui inscrit dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur grâce à l'intégration des formations qu'il dispense dans le schéma Licence-Master-Doctorat.

L'effectif des étudiants accueillis est relativement stable en raison notamment de contraintes liées au site actuel. Cet effectif devrait évoluer à la hausse à l'occasion de l'installation en 2020 de l'École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée dans ses nouveaux locaux au sein du quartier de la connaissance et de la créativité.

en savoir +

► [Annexe Budget Primitif 2017](#)

accès rapides



Diplômes



Emploi du temps



Unité de
recherche



Pratiques
amateurs



Règlement
intérieur

ésadtpm

École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

2 Parvis des écoles
83000 Toulon

04 94 62 01 48

<http://www.esadtpm.fr/ecole/budget-377.html>